

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MESNILOIS



LES GRANDES EAUX NOCTURNES AU CHÂTEAU DE VERSAILLES LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

A partir de 20 h 30 jusqu'à 22 h 50, un parcours déambulatoire en plein air (**PAS DE PLACES ASSISES**) au rythme de la musique baroque, dans les somptueux jardins à la française du château de Versailles. Les jardins se mettent en scène pour vous éblouir plus encore. Les bosquets et fontaines se parent de mille feux, de lumières irréelles, de bulles merveilleuses. La musique du Roi Soleil vous suit tout au long de votre parcours.

De la Grande Perspective où vous admirerez les statues, topiaires et bassins élégamment illuminés, à la fontaine de Latone récemment restaurée... Du Tapis vert vibrant à la cadence de flammes monumentales, au bosquet de la Salle de bal où vous esquisserez quelques pas de danse entouré de mille et une bougies... Du bassin du Miroir qui fait s'entremêler, s'entrecroiser, s'entrelacer des jets d'eau modernes à la lumière de la Colonnade qui vous surprendra... Du bosquet de l'Encelade où vous découvrirez le géant enseveli au bosquet des Bains d'Apollon où vous flânerez en admirant les groupes sculptés de la grotte de Thétis... Du bosquet des Trois fontaines où les rocailles et coquillages des fontaines installées sur trois terrasses vous raviront, aux effets aériens des sculptures-fontaines du Théâtre d'eau... C'est une balade semée d'étonnement et de surprises qui vous attend.

Pour clore cette soirée, les magiciens de la pyrotechnie, les artificiers du *Groupe F*, vous donneront rendez-vous sur la Grande perspective et vous offriront un feu d'artifice royal.

DÉPART DU MESNIL vers 19 h 00 – DÉPART DE VERSAILLES vers 23 h 15

Le coût de la soirée (avec la participation de l'association) : adhérents 39 € ; non-adhérents 44 €

Ce prix comprend le transport en autocar et l'entrée au spectacle « Les grandes eaux nocturnes »



INSCRIPTION ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT AVANT LE VENDREDI 20 JUILLET 2018

Mme, M.

Nombre de personnes :

Règlement : adhérent 39 € x..... = € – Non-adhérent 44 € x = €

Chèque à libeller à l'ordre de l'Association de sauvegarde du patrimoine mesnilois,
7, résidence d'Heudreville - 27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE - Tél. : 02 37 82 93 44